



ÉCHOS DE LA SÉANCE

Note: ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

Organe d'administration

Date : 20 février 2025

Objet : séance ordinaire

Lieu : Loverval

Présent.e.s : Charlotte COESENS, Pascal BLOGIE, Etienne DOUMONT, Céline SOMJA, Dominique GALLEZ, Benoit FOUQUET-LAPAR (BFL), Benoît DE ROOMS, Jean-Pierre HECQUET, Mélissa PIRE, Marine SEIJKENS.

Excusé.e.s : Céline BRENU, Stefan FERCOT (procuration à Benoît de Rooms), Gaëtan VANDERSCHUEREN

POINTS D'INFORMATION

Dossier de reconnaissance

La LFBB a obtenu de la Ministre des Sports une nouvelle reconnaissance officielle en tant que "fédération sportive" du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2032.

Défraiement des volontaires

Les plafonds du défraiement forfaitaire pour les volontaires pour l'année 2025 passent à 42,31€/jour et 1.652,91€/an (3.108,44€/an pour le secteur sportif).

Nouveau site web LFBB

- Reprise du projet
- Identification des prérequis :
 - o Remplacement des outils existants sur le site actuel (formulaire de justificatifs d'absence, formulaire de prêt & transfert, formulaire de demande de JA supplétif, etc.)
 - o Création d'une interface interclubs.lfbb.be afin de conserver les outils de gestion des IC (inscription des équipes, encodage des joueurs de base/complémentaires, vue des indices des joueurs, vue de l'ensemble des équipes par club, etc.)
- Création et revue des contenus statiques

Championnats de Belgique Parabadminton 2025

3 mai 2025

Club co-organisateur : Les Rollingchairs (Verlaine)

Championnats LFBB 2025

1er et 2 novembre 2025

Candidatures : BC Jodoigne, Coq Mosan (Herstal)

Championnats de Belgique Jeunes 2025

15 et 16 novembre 2025

Compétitions

- **Participation aux tournois** : Les résultats des tournois ont été positifs, notamment pour les joueurs "12". Cependant, il existe une limite de 5 simples par joueur et par jour, ce qui restreint le nombre de participants (32 en KO et 24 en poules) dans les tournois d'une journée.

- **Déséquilibres dans les poules** : Une demande a été formulée à la commission sportive pour la réorganisation des poules en cas de forfait, afin d'éviter des déséquilibres (par exemple, une poule de 3 contre une de 4).
- **Demandes d'organisation de tournois** : Les clubs ont jusqu'au 28 février 2025 pour soumettre leurs demandes d'organisation de tournois pour la saison 2025-2026. Des rappels ont déjà été effectués et un dernier rappel a eu lieu la semaine du 17 février.

Coupe des écoles des jeunes

Il y a 45 équipes inscrites en 2025 (48 équipes inscrites l'année passée). Les clubs organisateurs des manches provinciales se sont réunis le 19/02 à Wanze pour parcourir tous les points essentiels à l'accueil d'une manche qualificative de la Coupe des écoles des jeunes.

Règlements

Pour faciliter l'administration, les règlements seront désormais modifiés une seule fois par an. Les modifications seront communiquées aux clubs lors de l'assemblée générale. Ces changements devront être approuvés par l'Organe d'Administration LFBB avant l'AG ordinaire.

DÉCISIONS DE L'OA

1. APPROBATION DU PV DE L'OA DU 23/01/2025 ET DES ÉCHOS DE L'OA DU 23/01/2025

→ L'OA de la LFBB a approuvé, à 9 votes pour et une abstention, les deux documents, avec une attention portée à la formulation utilisée dans les échos pour la proposition de vote lors de l'AG des comptes 2025.

2. CHAMPIONNATS DE BELGIQUE PARABADMINTON : FAUT-IL LIMITER/INTERDIRE LA PARTICIPATION DE PERSONNES VALIDES À CES CHAMPIONNATS ?

Le contexte de la demande a été exposé. Les divers feedbacks récoltés (Badminton Vlaanderen, Badminton Europe, BWF, Ligue Handisport Francophone) ont été pris en compte.

→ L'OA LFBB a décidé à l'unanimité de ne pas autoriser l'inscription aux CB Parabadminton des personnes qui ne sont pas affiliées à une fédération sportive handisports ou qui ne disposent pas d'une attestation médicale déclarant une invalidité ou une situation de handicap/déficience sur la période du championnat.

3. DÉBRIEFING DES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE ELITES 2025

Le feed-back du comité de l'Orneau Badminton Club a été exposé en séance par leur président, et administrateur LFBB, Benoît Fouquet-Lapar. Outre les points d'amélioration évoqués, il est à noter que ces CBEElites 2025 ont été une très belle réussite, soulignée tant pas les joueurs, les spectateurs que les employés et administrateurs des deux ligues.

4. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COMPTES LFBB 2025

Comptes 2024

Les comptes 2024 ont été exposés à l'ensemble des administrateurs : une augmentation de 9.7% des recettes et de 2% des dépenses en 2024. Le résultat est un bénéfice exceptionnel d'un point de vue comptable de 147.756,45€. Le budget 2024, par nature prudent, prévoyait un résultat de -10.916,05€.

→ L'OA LFBB a validé à 8 votes pour, 2 abstentions, les comptes 2024.

Faute de suffisamment de temps, le budget 2025 a été exposé et discuté, sans être validé. L'approbation du budget 2025 et de l'ordre du jour de l'AGC 2025 est reportée à la prochaine séance de l'OA LFBB, fixée au 27/02/2025.



Organe d'administration

Date : 27 février 2025

Objet : séance ordinaire

Lieu : visioconférence

Présent.e.s : Charlotte COESENS, Pascal BLOGIE, Etienne DOUMONT, Céline SOMJA, Benoit FOUQUET-LAPAR (BFL), Benoît DE ROOMS, Mélissa PIRE, Stefan FERCOT, Marine SEIJKENS.

Excusé.e.s : Dominique GALLEZ (procuration à Pascal BLOGIE), Céline BRENU, Jean-Pierre HECQUET (procuration à Charlotte COESENS), Gaëtan VANDERSCHUEREN.

POINTS DE DÉCISION

5. PRÉPARATION DE L'AGC 2024 - SUITE

Introduction

Rappel de la vision et des objectifs stratégiques (*non finalisés*) tels qu'ils ont été formulés en septembre 2024 à la suite du brainstorming sur la nouvelle stratégie de développement du badminton 2025-2032.

Approbation du budget 2025

Étant donné que le résultat de 2024 est exceptionnel, avec des revenus (subsidies) supérieurs aux prévisions et des dépenses inférieures (HN), il est jugé approprié d'effectuer des investissements exceptionnels en 2025, sur une base non récurrente.

- ➔ **L'OA LFBB a voté à 9 votes pour, 1 abstention, un budget 2025 à -23K€, reprenant plusieurs investissements non récurrents**, notamment le soutien des espoirs sportifs et sportifs de haut niveau, la création d'un fonds social sportif, le renouvellement du matériel dédié à nos événements, un budget visant à outsourcer les projets, le renouvellement des textiles de la délégation top sport LFBB.
- ➔ L'OA LFBB a décidé également de :
 - Reporter l'intervention Twizzit pour les clubs à la saison 2026-2027, offrant alors deux saisons complètes d'utilisation de twizzit aux clubs.
 - Ne pas soumettre au vote de proposition d'indexation automatique. Par conséquent, ce point ne sera donc pas soumis au vote lors de l'AG des comptes 2025.
 - Ne pas demander d'intervention financière supplémentaire concernant la prime d'assurance.

Validation de l'ordre du jour de l'AGC comme suit :

- ➔ **L'OA LFBB valide à l'unanimité l'OJ de l'AGC 2025 suivant :**

1. Mot de la présidente
2. Vérification de la formation de la délégation
3. Rapport financier
4. Approbation du bilan 2024
5. Décharge des administrateurs
6. Approbation de la tarification
7. Examen et approbation du budget 2025